

SÉGOU, VILLE CRÉATIVE



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

1. DROITS CULTURELS
2. PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ
5. CULTURE ET ÉCONOMIE
6. CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

PATRIMOINE, PROMOTION, SOUTIEN,
INSTITUTIONNEL, JEUNES, DÉVELOPPEMENT,
ÉCONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, CAPACITÉ



1. Ségou et la culture

Située sur les bords du fleuve Niger, Ségou est la capitale de l'ancien royaume bambara. Avec 185 566 habitant-e-s (bambara, bozo, malinké, sarakolés, peuhls, somono, minianka, dogon, mossi, sonrhâï et samogo) et trois principales religions (islam, 80% ; christianisme, 10% et animisme, 10%), Ségou illustre l'excellence culturelle. Le secteur culturel et créatif, crucial pour l'économie et le bien-être citoyen, a été très éprouvé par la crise sécuritaire que connaît le pays depuis plusieurs années, et récemment par la pandémie de Covid-19. La fermeture des sites patrimoniaux, musées, théâtres, salles de cinéma et d'autres infrastructures culturelles a ralenti les activités des artistes, des industries créatives et du tourisme culturel.

Dotée d'une politique culturelle depuis 2017 et de documents politiques clefs (Programme de Développement Economique Social et Culturel 2016-2020 ; stratégie de développement économique régional 2011), la ville a lancé « Ségou, Ville Créative » afin d'accroître la cohérence de l'action culturelle et les synergies entre les acteurs tout en favorisant la structuration des industries locales. Le programme s'aligne avec l'Agenda 21 de la culture et les ODD de l'Agenda 2030 des Nations Unies, notamment les ODD 1 (pas de pauvreté) ; 15 (vie terrestre) ; 8 (croissance économique) ; 10 (inégalités réduites) et 4 (éducation de qualité).

L'OBJECTIF DE LA POLITIQUE CULTURELLE EST DE FAIRE DE L'ART ET LA CULTURE LES PILIERS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE.



2. Objectifs et mise en œuvre du projet

2.1. Objectifs principaux et spécifiques

L'objectif est de faire de l'art et la culture les piliers du développement humain durable à travers la mise en œuvre d'un programme de développement culturel durable (PDCD).

Objectifs spécifiques :

- Valoriser et promouvoir les identités culturelles et la création artistique ;
- Soutenir les métiers de la culture et améliorer leurs conditions de vie professionnelle ;
- Assurer la vitalité des industries culturelles et la participation citoyenne à la vie culturelle ;
- Renforcer l'éducation, la formation et la sensibilisation artistiques et culturelles ;
- Promouvoir durablement le tourisme culturel local à travers les scolaires et universitaires.

2.2. Développement du projet

Lancé en 2015, le projet est une initiative de la Fondation Festival sur le Niger et des villes créatives africaines partenaires en collaboration avec la Mairie de Ségou, et a pour mission de doter la ville d'une politique et d'un programme de développement culturels durables. À l'issue d'une large concertation, les autorités locales, la société civile et les acteurs culturels ont choisi de se centrer sur cinq disciplines (musique, design et mode, arts visuels, patrimoine et gastronomie), articulés autour de 4 composantes :

1. Système d'information et Marketing territorial ;
2. Professionnalisation du secteur ;
3. Labélisation et valorisation des identités culturelles locales ;
4. Accès de tou-te-s.



Sept projets ont été retenus et mis en œuvre dans le cadre du PDCD 2019 - 2023 :

- PASIMS – Projet d'Appui au Système d'Information et de Marketing territorial (axe 1).
- Professionnalisation et de renforcement de capacités des acteurs culturels (axe 2).
- Valorisation et de promotion du pagne tissé et du coton du Mali (axe 3).
- Valorisation du patrimoine bâti (axe 3).
- Valorisation de la gastronomie (axe 3).
- Promotion d'art contemporain et de la musique (axe 3).
- Projet Art et éducation (axe 4).

À travers ces projets, le programme cible non seulement les acteurs culturels et artistes mais également les jeunes ; les femmes ; les collectivités ; la société civile et les populations locales. Plusieurs actions ont été entreprises, dont des séminaires d'information, des travaux d'analyse et de documentation, le recrutement d'un coordinateur de projet, l'organisation d'ateliers et de cartographie culturelle, des activités de promotion et de valorisation culturelle, ainsi que l'élaboration de la politique culturelle et la conception de programmes d'apprentissage et d'échanges entre égaux, de formation et de renforcement des capacités auprès des acteurs locaux.

« SÉGOU, VILLE CRÉATIVE » VISE À ACCROÎTRE LA COHÉRENCE DE L'ACTION CULTURELLE ET LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS EN FAVORISANT LA STRUCTURATION DES INDUSTRIES LOCALES.



3. Impacts

3.1. Impacts directs

Sur le gouvernement local :

- Inclusion de la culture dans le programme de développement économique, social et culturel ;
- Structuration et mise en cohérence des actions et synergie entre les acteurs culturels ;
- Mise à disposition d'un programme de développement culturel durable ;
- Renforcement de capacité des élus locaux ;
- Changement de mentalité des élus quant à la culture ;
- Accès des populations aux produits culturels de qualité ;
- Renforcement de la citoyenneté, notamment les jeunes.

Sur les acteurs culturels :

- Amélioration de la qualité des expressions culturelles ;
- Contribution à la démocratisation de la culture ;
- Synergie des acteurs culturels et collaborations créatives entres artistes ;
- Renforcement de capacités des artistes et acteurs culturels.

Sur la ville et sa population

- Augmentation de l'estime de soi ;
- Valorisation et promotion des identités culturelles ;
- Renforcement de l'économie locale et emplois décents ;
- Meilleure éducation de la jeunesse ;
- Renforcement de l'image de marque de la ville ;
- Développement des infrastructures.



3.2. Évaluation

Le programme est géré par un comité de gestion qui se réunit trimestriellement composé de représentants de : la mairie de Ségou, la direction régionale de la culture, la mission culturelle, la Fondation Festival sur le Niger et du Centre Culturel Kôrè. La méthode de suivi-évaluation permet de descendre les difficultés et succès dans la mise en œuvre du projet et d'établir des recommandations concrètes et propositions de recadrage pour la suite.

LE PROGRAMME CIBLE NON SEULEMENT LES ACTEURS CULTURELS ET ARTISTES MAIS ÉGALEMENT LES JEUNES, LES FEMMES, LES COLLECTIVITÉS, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES POPULATIONS LOCALES.

3.3. Facteurs clefs

- Ségou' Art - Festival sur le Niger ;
- Identités culturelles et potentiel historique et culturel local ;
- Volonté politique locale ;
- Renforcement des capacités et professionnalisation des acteurs locaux ;
- Infrastructures de qualité ;
- Conscience de la culture pour le développement local par les populations et les élus ;
- Collaboration entre acteurs culturels, OSC et collectivités.

3.4. Continuité

L'implication et l'engagement des acteurs culturels avec la mairie et la société civile dans le processus de mise en œuvre du projet est un facteur de pérennisation et constitue une garantie de continuité financière du projet. L'appui technique et financier de la Fondation Festival sur le Niger, de ses programmes, et de ses partenaires également. Le projet est piloté par des expert-e-s culturel-le-s qui jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre, la qualité, la pertinence et la durabilité du projet.

4. Autres informations

Ségou a été candidate à la cinquième édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (février 2022 - juin 2022). En septembre 2022, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été réalisée par Djibril Guisse, Coordinateur Ville Créative, Ségou, Mali.

Contact : [segouvillecreative \(at\) gmail.com](mailto:segouvillecreative(at)gmail.com), [guise.cpel \(at\) gmail.com](mailto:guise.cpel (at) gmail.com)

Site web : www.segouvillecreative.com